

Les formations proposées aux acteurs de la sécurité routière par le pôle d'appui régional sécurité routière des Hauts-de-France

Pourquoi ces formations ?

La culture et les connaissances en sécurité routière constituent un préalable à l'intervention de l'IDSR auprès des publics rencontrés.

La Délégation à la Sécurité Routière confie aux Pôles d'Appui Régionaux l'organisation des formations afin que la parole de l'État soit universelle dans chaque département.

Les formations définies ci-dessous abordent les enjeux actuels majeurs de l'insécurité routière que l'IDSR peut avoir à traiter lors de ses interventions.

En cliquant sur le titre de la formation vous accédez à la description détaillée.

Fiche 1 : Formation initiale obligatoire de l'IDSR

But : Rendre un citoyen motivé capable de s'intégrer dans les actions du programme « AGIR » pour la sécurité routière

Objectifs :
Appréhender la complexité de l'accident
Connaître les éléments clés de l'insécurité routière
Positionner le rôle de l'IDSR au sein de l'organisation nationale et locale
Savoir apporter son concours dans les actions du programme « AGIR »

Fiche 2 : Les seniors face à l'insécurité routière - Victimes et/ou responsables ?

But : Préparer l'IDSR au rôle d'intervenant auprès d'un public senior sur le thème de l'usage des espaces de circulation avec les contraintes liées à l'âge

Objectifs :
Découvrir l'effet du vieillissement sur les mobilités
Identifier des problèmes de santé
Aider le senior à évoluer dans son environnement
Actualiser les connaissances relatives aux déplacements et à la réglementation

Fiche 3 : Sensibilisation à la conduite apaisée Vitesse – Temps de réaction – Inter-distance – Éco conduite

But : Préparer l'IDSR à intervenir sur la vigilance et l'anticipation par l'exploitation de l'outil « réactiomètre »

Objectifs :
Connaître les évolutions technologiques apportées par les constructeurs automobiles
Acquérir la connaissance des distracteurs actifs et passifs
Découvrir le temps de réaction
Comprendre l'inter-distance
Savoir utiliser l'outil informatique « réactiomètre »

**Fiche 4 : Savoir être Intervenant Départemental en Sécurité Routière
Préparation au dialogue contradictoire**

- But : Préparer l'IDSR à porter la parole de l'État dans un contexte pouvant être hostile
- Objectifs : Prendre connaissance des critiques formulées sur la lutte contre l'insécurité routière
Apprendre à prendre en considération les doléances des victimes de la route
Savoir élaborer une stratégie positive de dialogue

**Fiche 5 : Insécurité routière sur le territoire d'une commune
Assistance aux élus et aide aux référents communaux**

- But : Préparer l'IDSR au rôle d'intervenant apportant assistance sur un sujet d'insécurité routière relevé au sein d'un territoire communal
- Objectifs : Savoir identifier les problématiques locales d'une insécurité routière
Acquérir la connaissance des solutions envisageables
Savoir présenter des voies de progrès pertinentes
Savoir restituer la situation et les perspectives d'évolution

**Fiche 6 : Mise à niveau des connaissances relatives au Code de la route
Signalisation – règles et sanctions**

- But : Renforcer les connaissances théoriques sur le Code de la route
- Objectifs : Actualiser les connaissances sur les signalisations verticale et horizontale
Renforcer la connaissance des règles de circulation
Rappeler les obligations de l'utilisateur quant à l'usage et à la conformité de son véhicule
Savoir distinguer le vrai du faux
Connaître les sanctions associées aux infractions

**Fiche 7 : Sensibilisation à l'usage des engins de déplacement personnel motorisés
Réglementation et usage**

- But : Préparer l'IDSR à intervenir auprès d'un public cible sur la connaissance et l'utilisation d'un EDPM
- Objectifs : Savoir reconnaître un EDPM tel que défini dans la réglementation
Acquérir les connaissances relatives à la réglementation des EDPM
Rappeler le bon comportement sur le domaine public
Connaître les sanctions associées aux infractions
Mettre en œuvre la pratique d'un EDPM

**Fiche 8 : Approche éducative de l'usage d'une bicyclette – « Savoir rouler à vélo »
Choix – Entretien – Bonnes pratiques**

- But : Préparer l'IDSR à intervenir dans les écoles en soutien des équipes éducatives sur le thème de la pratique du vélo en lien avec le programme « Savoir rouler à vélo »
- Objectifs : Savoir positionner l'apprentissage du déplacement à vélo dans le cursus scolaire
Disposer des connaissances techniques nécessaires sur le matériel roulant utilisé
Pouvoir conseiller l'utilisateur en terme d'ergonomie
Prêter attention à l'état de la machine et à son entretien
Connaître les éléments spécifiques de la réglementation et les infrastructures associés à l'usage du vélo
Être capable d'organiser un déplacement à vélo dans les meilleures conditions de sécurité

Fiche 9 : Préparation à l'intervention auprès des usagers d'un 2 roues motorisé Réglementation – Usage

- But :** Préparer l'IDSR à intervenir auprès d'un public cible sur la connaissance et l'utilisation d'un 2 roues motorisé en soutien d'actions menées avec le concours du Chargé de mission 2 RM
- Objectifs :**
- Savoir identifier un 2 roues motorisé sur la base des paramètres courants
 - Connaître les modalités d'accès à l'usage d'un 2 roues motorisé : permis et assurance
 - Avoir une vision exhaustive des équipements obligatoires et/ou recommandés destinés à l'utilisateur et à sa machine
 - Pouvoir rappeler les obligations en terme d'homologation et les conseils de maintenance
 - Disposer des données accidentologiques traduisant l'exposition particulière au risque en 2 RM
 - Concourir à une approche réfléchie de l'usage d'un 2 RM en partage avec les autres usagers

Côté pratique :

L'inscription à ces formations se fait auprès de votre coordination sécurité routière. Les dates sont communiquées à partir du moment où un nombre suffisant de demandes est atteint. Il est possible de regrouper des stagiaires de différents départements.

Contact : Pôle d'Appui Régional Sécurité Routière – Hauts-de-France - Didier SOYER - DREAL Hauts-de-France - 56 rue Jules Barni 80000 Amiens
Tél : 03 22 82 25 97 / 06 08 98 23 93 - didier.soyer@developpement-durable.gouv.fr